

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration de la FFV Réunion du 23 novembre 2021 à Saint Pierre des Corps (37)

La réunion s'est tenue de 10h à 17h en présentiel dans une salle de réunion à Saint Pierre des Corps (département 37), cette localisation permet un accès facile en train/TGV/autoroute, tout en étant centrale en France.

Étaient présents ou représentés : Anthony RE, Matthieu LEURIDAN, Thomas FRUGOLINO, Ernest SORIN, Lionel SCHNEIDER, Yves DESFORGES, Emmanuel BOUYSSOU, Xavier CRUET, Antonio COIMBRA, Désiré JUND (excusé et pouvoir à Matthieu LEURIDAN).



Après un mot de bienvenue et les salutations d'usage, l'ensemble du conseil d'administration se mit au travail. Les récentes démissions de Messieurs Périquet et Delambre ont quelque peu monopolisé les discussions au cours des derniers jours, mais le CA se doit d'avancer, de s'organiser et de repartir vers l'avant. En effet, de nombreux dossiers importants ou d'actualité sont à traiter par la FFV.

L'équipe de la FFV engage notamment la discussion sur le sujet d'actualité de la nouvelle loi votée par le parlement français qui redéfinit certaines règles de possession, élevage et détention de certaines espèces animales. Si les volailles ne sont pas directement concernées au premier abord, cette loi ouvre une boîte de Pandore quant à ce que pourraient devenir les contraintes sur nos élevages dans quelques années. La FFV, et à fortiori son équipe, ont le devoir de connaissance du cadre légal et législatif de l'élevage de volailles tel que nous le pratiquons, d'autant que les contraintes administratives et sanitaires se font de plus en plus grandes d'année en année. C'est clairement une thématique sur laquelle la FFV prévoit de travailler dans les prochaines semaines ou mois. Nous évoquerons le thème un peu plus loin dans ce compte-rendu.

Cooptation d'un 11ème administrateur :

Le 07/11/2021, Pierre Delambre, administrateur de la FFV « en cours de mandat » (élu AG-2019 jusque AG-2024 ayant lieu en 2025), a présenté sa démission du conseil d'administration de la FFV. Le cas de figure est celui d'une démission « en cours de mandat ». Une clause spécifique de l'article 10 des statuts de la FFV prévoit et organise cette situation :

« ... En cas de vacance d'un poste d'administrateur (démission en cours de mandat, défection, radiation ou décès), le conseil d'administration possède la capacité de coopter un administrateur qui aura alors un statut d'administrateur « intérimaire ». Cet administrateur « intérimaire », bien que faisant partie du CA, avec les mêmes droits et devoirs, ne pourra cependant pas prétendre à une fonction officielle au sein du bureau.

Son mandat d'administrateur sera remis et soumis au vote dès la prochaine assemblée générale élective d'un tiers sortant du CA, et cela indépendamment de l'ordre originel du tiers sortant et de l'administrateur remplacé. Parmi les candidats au CA, le dernier en place éligible est alors considéré dans la situation de « remplacement » du poste laissé vacant. Le mandat et sa durée pour le nouvel élu de « remplacement » demeurent cependant attachés à un tiers sortant établi afin de respecter des dates de réélection cycliques et des tiers sortants proportionnels en nombre d'administrateurs ... »

Conformément aux statuts de la FFV et de cet article 10, les membres du conseil d'administration ont la charge de coopter un administrateur dans le cadre établi par nos statuts.

Après une phase préparatoire d'échanges et de propositions de différents noms par chacun des administrateurs, après la consultation de certains « potentiels administrateurs » sur leur possible acceptation de ce rôle, et enfin après un vote des administrateurs de la FFV lors de la réunion du 20/11/2021, la personne « choisie et élue » par une majorité du conseil d'administration est : Nicolas Roussel.

Nicolas Roussel est le président du Serama Club de France, adhérent à plusieurs clubs de la FFV, mais aussi et surtout membre du comité d'organisation (commissaire général) de l'exposition de Rennes où aura lieu notre prochaine « Nationale Volailles FFV » de 2023. Bienvenue à lui au sein du CA de la FFV.

Avec cette cooptation du poste vacant, le tout dans la parfaite application des statuts de la FFV, la composition définitive du conseil d'administration de la FFV au 20/11/2021 est donc :

- Anthony Ré
- Matthieu Leuridan
- Désiré Jund
- Thomas Frugolino
- Ernest Sorin
- Lionel Schneider
- Antonio Coimbra
- Emmanuel Bouyssou
- Yves Desforges
- Xavier Cruet
- Nicolas Roussel

Vote du bureau FFV

Après la consultation de l'ensemble des administrateurs de la FFV présents, après l'énumération des souhaits de postes ou de missions de chacun, après candidature de certains administrateurs à différentes fonctions et postes, un vote à bulletin secret a eu lieu. A noter que seul le poste de trésorier faisait l'objet de 2 candidatures exprimées et qu'il n'y avait pas de candidat pour le poste de secrétaire. Le dépouillement des votes permet d'établir la répartition suivante des postes :

- Président : Anthony Ré
- Secrétaire : Matthieu Leuridan
- Trésorier : Xavier Cruet
- Vice-président : Ernest Sorin
- Vice-président : Thomas Frugolino
- Secrétaire adjoint : Antonio Coimbra
- Trésorier adjoint : Désiré Jund
- Administrateurs : Lionel Schneider, Yves Desforges, Emmanuel Bouyssou, Nicolas Roussel

Sujets divers évoqués durant la réunion :

Vente des standards volailles (édition 2015)

L'équipe de la FFV prend connaissance, sur la base des informations transmises par Jean-Claude Périquet, qu'il reste plusieurs centaines de « Standards officiels volailles » édités en 2015. Une discussion s'en suit sur l'opportunité de baisser le prix du recueil de standards afin d'en vendre plus et d'écouler une petite partie du stock.

Etant déjà acquis que les frais d'impression et d'édition ont déjà été amortis. Que la FFV via ces standards peut également faire connaître les races et donc être actrice de la « vulgarisation » de celles-ci et que le recueil de standards, bien que toujours valable et d'actualité, a déjà 6 ans (avec l'éventualité possible de futurs standards européens), l'ensemble du CA s'accorde à ce que nous baissions le prix de vente. C'est d'ailleurs une pratique courante chez beaucoup de distributeurs que de baisser le prix au bout de quelques mois ou années de commercialisation d'un produit, sachant que les exemplaires en stock représentent une immobilisation de plusieurs milliers d'euros qui pourraient être utiles à bien des projets.

Le prix de 50 euros est initialement proposé. S'en suit une discussion sur le montant des frais de port devant être inclus dans un prix global à 60 euros. C'est donc le prix de 45 € qui est validé par le conseil d'administration. Les frais de port et d'emballage restent inchangés à 15 €, mais Jean-Claude Périquet qui continue d'assurer le stockage et les envois postaux des standards nous signalera ou déduira des bénéfices les éventuels surcoûts liés à des augmentations tarifaires d'affranchissement ou d'emballage (la poste devient de plus en plus gourmande sur ses frais d'envoi).

Rennes 2023

C'est un des gros chantiers de la FFV : notre « Nationale Volailles FFV ». En effet, même si cette exposition championnat a lieu tous les 2 ans, cela reste la principale vitrine publique de notre fédération, la récente exposition de Limoges nous l'ayant encore démontré. Rennes a été plébiscité par l'assemblée générale et toute l'équipe de la FFV se met en ordre de marche pour que cette exposition soit une réussite. Une commission « Nationale Volailles FFV -Rennes 2023 » va être mise en place avec différents administrateurs mais aussi des intervenants extérieurs (président ANJA, etc.).

Date de l'exposition :

La date annoncée de l'exposition par la société de Rennes sont les 10-11-12 novembre 2023.

Compte tenu du contexte sanitaire de la grippe aviaire qui devient récurrente chaque année, une discussion du CA de la FFV s'engage sur l'opportunité de demander à l'association de Rennes si un décalage 1 ou 2 semaines plus tôt est éventuellement possible. Certes, certains clubs n'aiment pas les expositions d'octobre, expliquant que leurs animaux sont trop jeunes et « non finis », mais concrètement, nous observons que depuis 2 ans seules les expositions jusque fin octobre et à la limite le premier week-end de novembre peuvent se tenir. Plus largement, peut-être faudra-t-il à l'avenir s'adapter à ces contraintes sanitaires et organiser nos périodes de naissances et d'élevage en conséquence ?

Planning de l'exposition :

Une seconde discussion s'engage quant au planning/emploi du temps à appliquer à nos expositions « Nationale Volailles FFV ». Le retour d'expérience de l'enlogement, puis du jugement sur deux jours, avec les contraintes logistiques, celles du palmarès et du catalogue, etc. engage à une réflexion sur ce sujet. Plusieurs propositions sont faites, notamment une sur l'application d'un modèle sur un jugement le jeudi toute la journée. Le CA de la FFV en discutera dans les prochains mois et fera des propositions à la société de Rennes pour voir quelles sont les possibilités.

Choix des juges :

Un sujet parfois sensible pour certains clubs ou éleveurs, mais pas moins essentiel pour la FFV et nos expositions : le choix des juges. Plusieurs remarques émanant de juges ou d'éleveurs ont fait état qu'il serait bien d'inviter « tous les juges français » pour cette exposition, d'autres au contraire ne souhaitent voir officier qu'une

sélection faite par les clubs eux-mêmes ou la FFV. C'est un sujet longtemps resté tabou et qui est sensible à différents égards, la plupart des éleveurs voulant des jugements faits par de fins connaisseurs de leurs races. Les juges, bien qu'essentiels, représentent un coût financier non négligeable, des moyens logistiques adaptés, et cela doit répondre aussi à des souhaits (au moins en partie) des clubs organisant leurs championnats sur place (au risque de les fâcher et qu'ils ne viennent plus aux « Nationales Volailles FFV »). En effet, depuis plusieurs années, se mettent en place des systèmes de « juges référents » pour les clubs de races spécialisés. Le CA de la FFV est partagé sur l'éventualité d'inviter ou non « tous les juges de France ». Un vote est organisé : 8 voix pour « choisir » les juges par la FFV et en partenariat avec les clubs présents, 2 voix pour « inviter tous les juges de France » à venir juger.

Au passage, nous indiquons qu'une discussion entre la FFV et l'ANJA (association des juges volailles) s'engage quant aux frais de jugement et de déplacement applicables pour les juges officiant à la « Nationale Volailles FFV ». En effet, les coûts financiers deviennent difficilement supportables pour les sociétés avicoles locales hébergeant les « Nationale FFV » (plusieurs milliers ou dizaines de milliers d'euros). Un barème spécifique à cette exposition va être étudié afin de ne pas asphyxier financièrement les sociétés organisatrices.

Lois diverses

Quelques jours avant la réunion du CA de la FFV, le Parlement français a adopté une loi au spectre assez large sur la possession, l'élevage, l'utilisation des animaux. Cette loi qui parle, selon les articles, des animaux sauvages, domestiques, de compagnie, ne concerne « à priori » pas les volailles « classiques » de basse-cour. Cependant cette loi ouvre une « boîte de Pandore » quant à l'ajout possible d'espèces ou races que certaines associations dites « animalistes » voudraient un jour ne plus voir détenues par des particuliers.

Si la FFV ne conteste pas le bien-fondé de certains articles de cette loi, il n'en demeure pas moins que nous devons traiter certains articles de cette loi avec prudence et attention. Certaines espèces de faisans ou palmipèdes d'ornement, considérées comme « espèces sauvages » sont, elles, bel et bien concernées ...

Il s'agit de sujets juridiquement pointus, et il faut parfois aussi qu'une fédération comme la nôtre admette ne pas être parfaitement compétente sur ces sujets. La FFV souhaite donc s'entourer de différents interlocuteurs et partenaires afin d'avoir une réponse la plus adaptée possible. Une réunion est programmée en visio-conférence le 24/11/2021 par la FFV durant laquelle sont invités PronaturA, les autres corps techniques avicoles, d'autres fédérations animalières hors aviculture et différentes personnes ayant proposé leurs aide et compétence sur ces sujets. La commission sanitaire et juridique de la FFV est pleinement intégrée à ce processus qui dépasse le simple cadre de notre FFV.

La FFV fera ponctuellement des points d'étapes sur ces sujets juridiques et réglementaires ; en effet, il y a également d'autres lois qui viennent nous « embêter » et nous contraindre sur différents aspects (transport des animaux, réglementation sanitaire avec la grippe aviaire, etc.). Pour être crédibles aux yeux des pouvoirs publics, en concertation avec nos partenaires sur ces dossiers, nous devons à l'avenir proposer des idées, des alternatives et démontrer le sérieux de nos instances et des éleveurs amateurs que nous représentons.

Patronages de la FFV pour les expositions.

C'est une question plusieurs fois évoquée au cours des derniers mois. Jean-Claude Périquet en avait la charge. Ne faisant plus partie du CA de la FFV, c'est Lionel Schneider qui récupère cette mission (en communication avec Yves Desforges qui lui assure cette tâche pour la SCAF).

Une conversation sur le « lot » à offrir lors des patronages est ensuite engagée. Jusqu'à présent, un livre était envoyé pour les patronages et facturé à la FFV. Le CA de la FFV dans sa majorité souhaite mettre fin à cette remise de livre. Le projet d'une « belle plaque » métallique siglée FFV est privilégié et l'étude de sa fabrication sera engagé dans les prochaines semaines/mois. En attendant, la majorité du CA s'accorde à dire que le stock de « standard officiel volailles » peut permettre d'en envoyer comme « cadeau » provisoire (en attendant les plaques métalliques)

Représentation de la FFV dans divers organismes

La démission récente de Jean-Claude Périquet du conseil d'administration de la FFV engendre une discussion de la part du CA et de certains de ses membres sur les postes ou délégations qu'il assurerait pour représenter la FFV.

Le CA de la FFV souhaite continuer de lui confier ses missions de représentation (très bien réalisées) auprès de l'entente européenne d'aviculture. Par contre une discussion s'engage quant à l'éventualité de lui laisser représenter la FFV au conseil d'administration de la SCAF, un vote s'en suit : une majorité des administrateurs de la FFV souhaite changer de représentant pour la SCAF. Sur proposition du président de la FFV (Anthony Ré, lui-même représentant et administrateur de la SCAF) puis validation et vote par le CA, la mission de représentation est confiée à Matthieu Leuridan. Les deux représentants de la FFV au conseil d'administration de la SCAF sont donc Anthony Ré et Matthieu Leuridan.

Relations de la FFV avec la SCAF et les autres corps techniques avi-cunicoles

Une discussion du CA de la FFV eut lieu quant à nos relations avec la SCAF. Celles-ci sont globalement bonnes, mais au cours des deux dernières années quelques ajustements ont été réalisés vis-à-vis des rétrocessions d'une partie des bénéficiaires des bagues officielles volailles. Notre ancien responsable aux bagues et trésorier de la SCAF, Johann Coenne, avait notamment fait des propositions et ajustements appréciables en concertation avec le président FFV.

Plusieurs administrateurs de la FFV, bien que fidèles à la SCAF, expriment un agacement sur le fait qu'à ce jour la FFV reste « seule » le plus gros financeur de la SCAF, en n'ayant finalement qu'une représentation modeste au sein de son CA (2 administrateurs sur une vingtaine). La question récurrente et déjà exprimée par plusieurs clubs des rôles et missions de la SCAF fait toujours autant débat !

Sur proposition de la FFV, une réunion entre les différents corps techniques avi-cunicoles devrait avoir lieu afin de discuter de l'aviculture et ses orientations futures.

Gestion des bagues volailles

Personne en charge de la gestion des bagues

Johann Coenne, administrateur sortant de la FFV à Limoges, ne fait plus partie du CA et ne souhaite de fait plus s'occuper de la gestion des bagues. C'est une mission stratégique pour la FFV à bien des égards, déjà car financièrement il s'agit du plus gros poste de dépenses, mais aussi du plus gros poste de recettes de la FFV. Ensuite c'est une mission importante car les clubs et éleveurs attendent et souhaitent leurs bagues dans des délais et conditions optimales afin de baguer leurs animaux en temps et en heure. Enfin la gestion des bagues nécessite un soin particulier afin de garantir une traçabilité de celles-ci et des animaux qu'elles équipent.

Après consultation des membres du CA et avoir également envisagé auparavant plusieurs pistes ou solutions possibles, c'est Xavier Cruet qui se propose pour assurer cette mission. Dès le mois de décembre 2021, il y aura un gros travail de réception, de triage, de préparation et d'envoi des bagues aux clubs et fédérations.

A qui sont distribuées les bagues et à quel prix ?

Pour rappel, les bagues volailles de la FFV ne sont vendues qu'aux clubs de races adhérant à la FFV (à jour de cotisation !), aux fédérations régionales (qui ensuite redispachent aux clubs locaux puis éleveurs), et enfin à la SCAF pour sa section « membres individuels ». Le prix de rétrocession pour chacune de ces structures ou organismes est et reste de 1.85 € la dizaine, avec une OBLIGATION de revendre les bagues aux éleveurs à un prix minimum de 2,5 € la dizaine. Ces prix sont définis dans le règlement intérieur de la FFV, tout manquement pourrait faire l'objet d'une non-distribution pour les organismes qui feraient une surenchère par le bas en vendant aux éleveurs leurs bagues à moins de 2.5 euros la dizaine (hors frais de port pour lesquels chaque association est libre de faire ce qu'elle veut).

Rétrocession quote-part « SCAF »

Le CA de la FFV souhaite que les virements de rétrocession au prorata du nombre de bagues vendu à la SCAF se fasse désormais de manière plus simplifiée en fin d'exercice/année. Cela permettra une meilleure visibilité à tous. De même la finalisation de la convention écrite de rétrocession devra se faire dans les prochaines semaines.

Inventaire global des races et des éleveurs

C'est un projet plusieurs fois évoqué au cours des derniers mois ou années. Il devrait théoriquement être mis en œuvre dans les prochains mois. Il s'agit d'un recensement au niveau des clubs et associations du nombre d'éleveurs de volailles, ainsi que du nombre d'éleveurs par races (avec des variantes ou approfondissements possibles sur le nombre d'éleveurs par variétés précises ou le nombre de sujets reproducteurs par races).

Obtenir de telles données peut avoir de nombreux atouts :

- connaître le nombre exact d'éleveurs amateurs de volailles de races
- faire un état des lieux des races en danger
- connaître le nombre de sujets reproducteurs par races (essentiel pour maintenir une biodiversité génétique)
- être capable de mettre en place, conjointement avec les clubs, des programmes etc. ...

C'est Ernest Sorin, accompagné des responsables de sections de la FFV (clubs races françaises, clubs races étrangères, clubs races naines & autres), qui sera en charge du pilotage de ce projet. Dès les prochaines semaines, tous les clubs devraient être contactés individuellement par les responsables de sections pour organiser ce projet d'envergure durant l'année à venir.

Carnet de suivi d'élevage pour les volailles

Dans la droite ligne des propositions que le « monde de l'élevage amateur » peut faire afin de mieux se défendre et prévoir l'avenir (et les contraintes ou contrôles qui seront sans doute plus poussés), le CA de la FFV réfléchit à la préparation et la mise à disposition d'un « carnet de suivi d'élevage » pour les volailles.

Ernest Sorin nous explique avoir mis en place ce type de carnet avec son équipe au Marans Club de France. Il nous présente le concept, les nombreuses rubriques possibles, le carnet du MCF lui-même et quelques adaptations pour une version plus « généraliste » pour la FFV. Par la même occasion Ernest Sorin explique le programme européen « Geronimo » qui permet sous condition d'obtenir des subventions, ce programme pourrait être combiné avec la mise en place de ce carnet. Lionel Schneider nous présente lui aussi une version de ce qui pourrait être un document de la FFV à destination de tous les éleveurs.

A l'unanimité du CA, nous pensons que ce type de document peut être positif tant pour les éleveurs que pour montrer notre sérieux (en tant qu'organisme) aux pouvoirs publics. Il faut néanmoins trouver une formule de carnet qui permettent un suivi fiable sans être trop invasif ou contraignant pour les éleveurs. Les discussions vont continuer dans les prochains mois pour proposer dès 2022 un éventuel modèle à faire imprimer et diffuser. Affaire à suivre donc.

Subventions diverses aux clubs

Dans les prochains jours ou semaines, les clubs ayant organisé des championnats de France ou coupe de France à Limoges lors de notre « Nationale Volailles FFV » recevront un email avec la proposition de subvention de la FFV. Celle-ci avait été définie et validée il y a quelques mois. Il s'agit d'une « prime » de 0.5 € par sujet pour les championnats de France ou coupe de France (exemple fictif : 150 barbus Belges = 75 € au Club Français des Barbus Belges, 400 Marans = 200 € au Marans club de France, etc. ...).

Le CA de la FFV (en place juste avant Limoges) a validé une aide aux récompenses pour les nouveaux clubs ayant organisé leurs premiers championnats (significatif en nombre de cages) à Limoges, 3 clubs sont concernés : Sussex-Dorking, Barbus Belges, Poules Huppées. 100 euros par club. Les virements seront faits en fin d'année.

L'ancien CA avait également validé le paiement par la FFV des 0.5 € par cage de championnat d'Europe pour l'Entente Européenne d'Aviculture : deux championnats d'Europe concernés : Sussex et Pékin/Cochin. Les clubs seront contactés à cet effet dans les prochaines semaines.

Communication de la FFV

Instagram

Le compte Instagram de la FFV va être créé et dynamisé afin d'offrir à notre fédération une visibilité supplémentaire sur les réseaux sociaux. Instagram est un réseau social essentiellement dirigé vers un public de 15-35 ans. Le concept est de poster une image ou photo, accompagnée ou non de quelques informations en commentaire. C'est une possibilité de mise en avant des races et donc des clubs. Emmanuel Bouyssou, nouvel administrateur au CA de la FFV, se propose pour animer le compte Instagram de la FFV en corrélation avec les autres process de communication de la FFV.

Facebook et site internet

La page Facebook de la FFV est toujours plus suivie ... presque 3000 personnes la suivent. C'est un outil de diffusion d'information non négligeable (même si certaines personnes n'ont pas Facebook). Même chose pour le site de la FFV dont les statistiques de consultation sont plutôt flatteuses. Cependant il faut trouver du contenu pour l'un comme pour l'autre des supports, compléter les rubriques sur le site, animer la page sur Facebook. Un appel aux clubs avait été lancé, assez peu suivi. Plusieurs administrateurs de la FFV vont rejoindre l'équipe d'animation de la page et du site, notamment en prévision de faire évoluer et augmenter certaines rubriques ...

Stand / flyers / Roll-up

Un flyer de la FFV est sorti pour Limoges 2021. Le concept était de présenter la FFV au recto et de mettre la liste de tous nos clubs de races au verso. Le flyer a globalement été apprécié par les visiteurs et les clubs. Tout le monde étant cité et sur le même « pied d'égalité ». Le reste des flyers sera dispatché dans les expositions régionales et au salon de Paris pour diffuser les coordonnées des clubs au maximum.

Concernant le stand de la FFV à Limoges, plusieurs administrateurs de la FFV font la remarque de son manque d'attractivité. Notons également que très peu d'administrateurs y ont tenu des permanences, dommage ! Une réflexion sera menée pour faire un stand plus attractif, plus dynamique et plus participatif pour les prochaines « Nationale FFV ». La question de refaire des Roll-up plus vifs, attractifs, est aussi posée ... et le CA n'exclut pas d'en refaire rapidement afin de pouvoir les présenter également au salon de Paris.

Vidéo de la FFV

Le projet a pris un peu de retard mais devrait se concrétiser dans les semaines ou mois à venir. Des prises de vue en « extérieur » sont souhaitées pour montrer un aspect plus naturel et attractif de nos volailles (mieux que des images uniquement faites en cages d'expositions)

Salon de l'agriculture de Paris 2022

C'est un sujet organisationnel important à aborder pour l'équipe de la FFV qui n'y a pas été confronté en 2021 puisque le Salon de Paris n'avait pas eu lieu pour cause de Covid-19. Le salon de l'agriculture, concrètement, c'est 1 jour de préparatifs (le vendredi) et 9 jours d'ouverture au public du samedi au dimanche de la semaine d'après. Les habitués des lieux diront que c'est passionnant, mais aussi un marathon bruyant.

La SCAF a récemment questionné la FFV sur l'envie, la possibilité ou le besoin de faire et tenir un stand lors du « Salon de Paris 2022 ». Les avis sont divers en interne au CA de la FFV sur la formule à mettre en place, présence importante pour certains, présence limitée pour d'autres, ou même inutilité pour l'un d'entre nous. Le débat est logique, mais les réponses doivent être rapides ; en effet, les préparatifs sont déjà en cours et l'organisation d'un tel événement demande des engagements et de l'anticipation sur pas mal de points. A noter qu'à priori, avec le contexte de grippe aviaire, il ne devrait probablement pas y avoir de volailles exposées lors de cette édition 2022.

La problématique principale en fait se situe au niveau de la présence et de l'animation d'un éventuel stand. Peu de personnes sont en capacité d'être disponibles plus d'une journée et « monter » à Paris engage des frais divers parfois onéreux. Le CA de la FFV en discute et la FFV peut éventuellement « aider » quelques bénévoles (ticket d'entrée, prise en charge de certains frais). Mais aucune formule précise n'est actée quant au fonctionnement à prévoir et animations à tenir. Plusieurs possibilités : animation avec des concours d'œufs colorés (Marans, Araucana, etc.), animation directement par les clubs de races membres de la FFV : des permanences à la journée avec mise en valeur du club présent, etc. ...

Coqs d'or de la FFV

Plusieurs demandes de coqs d'or sont arrivées à la FFV ou sont formulées durant la réunion du CA au nom de certains clubs adhérents. L'équipe de la FFV (son conseil d'administration) a étudié les demandes une par une et toutes ont été validées par une majorité des administrateurs.

Afin de ne pas « casser » l'effet de surprise de la remise de cette distinction pour certains récipiendaires, la liste complète des personnes honorées sera publiée sur le site internet de la FFV dans quelques jours/semaines, une fois ces distinctions remises.

On peut cependant citer Anthony Ré, président de la FFV, qui fut honoré du coq d'or de la FFV durant cette réunion et sur proposition des membres du CA. (Photo ci-contre, avec insigne du Coq d'or remis à Anthony Ré par Ernest Sorin)



Journée technique 2022 de la FFV

Projet de longue date de la nouvelle équipe de la FFV élue en 2020, la journée technique de la FFV a dû malheureusement être annulée en 2021 à cause des contraintes sanitaires difficilement gérables avec la Covid-19 et un cas de grippe aviaire dans le même département que le lieu où devait se tenir cette grande fête ! L'équipe de la FFV ne renonce cependant pas à ce projet et c'est donc tout naturellement qu'il est reprogrammé pour l'année 2022 à venir.

Une discussion s'engage sur le format et les modalités d'organisation. Pour différentes raisons et permettre plus de flexibilité aux éleveurs pour venir et aux clubs pour participer, le format sur 2 jours est privilégié par une majorité des membres du CA. C'est-à-dire que les animations, festivités, interventions techniques, etc. se tiendraient du samedi matin au dimanche début d'après-midi ... les autres modalités ou animations restent à définir plus en détail mais un appel à participation et organisation va être lancé à tous les clubs.

Les dates privilégiées par le CA de la FFV sont les samedi 27 et dimanche 28 août 2022. Cependant la disponibilité des clubs, des personnes et du lieu choisi générera peut-être un léger changement de date (le week-end du 20/21 août ?). Le lieu choisi et privilégié est situé dans le Loiret (45) sur la Commune de Viglain (confirmation à venir avec la location de la salle).

Missions particulières à chaque administrateur

Pour qu'une équipe fonctionne, pour qu'une fédération associative fonctionne, il convient que chacun y mette de l'énergie et sa « pierre à l'édifice ». Durant cette réunion de CA, un tour de table des administrateurs présents fut effectué afin de répartir des rôles, des missions, des projets (en plus des « postes » réglementaires du bureau). Voici quelques-unes de ces missions :

- Anthony Ré : Coordination générale de la FFV et représentant à la SCAF, participation aux diverses commissions
- Matthieu Leuridan : Communication, administratif de la FFV et représentant à la SCAF, participation aux commissions
- Xavier Cruet : Gestion et envoi des bagues avicoles officielles.
- Ernest Sorin : Liens avec les clubs de races françaises, projet de recensement et du carnet de santé. Subvention EE.
- Thomas Frugolino : Liens avec les clubs de races étrangères
- Antonio Coimbra : Commission « Nationale FFV » + participation logistique et organisationnelle à divers projets.

Désiré Jund : (absent à la réunion, à définir)

Lionel Schneider : Récompenses de la FFV + coq d'or + patronage expositions + liens avec les clubs de races étrangères

Yves Desforges : Liens avec les clubs de races françaises + coordination de la FFV sur le Salon de Paris

Emmanuel Bouyssou : Gestion Instagram de la FFV + liens avec clubs de races naines et palmipèdes

Nicolas Roussel : (absent à la réunion, à définir)

Cette liste de missions est non exhaustive, la mise en place de nombreuses commissions thématiques et projets amenant les administrateurs à participer à certain(e)s d'entre elles/eux. A noter que l'équipe de la FFV dans une optique inclusive et de diversification des participants va également solliciter des personnes extérieures au CA de la FFV pour nous aider sur divers projets et diverses commission thématiques.

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la FFV

Rédigé par le secrétaire de la FFV : Matthieu LEURIDAN

Validé par la CA de la FFV le 02/12/2021

Compte rendu sur 9 pages